

La fête des vendanges

du 6 au 9 Septembre 2002

Organisée par le Comité des fêtes, en partenariat avec la ville de Villers-lès-Nancy
Aux Ecraignes et au Parc du Gec, rue Albert 1er
Renseignements : 03.83.94.16.37

Vendredi 6 septembre

à 21h

Théâtre : "Le Cabaret du vin" par la compagnie l'ACTE CHANSON.

Autour de la "Dive Bouteille", Jacques Palliès a conçu un spectacle de cabaret-théâtre musical.

C'est un enchantement autour d'un spectacle à deux voix, drôle, émouvant, cynique quelquefois, mais toujours gonflé d'une immense humanité, celle née autour de la vigne et du vin que poètes et chansonniers ont de tous temps et en tous lieux, porté dans leurs oeuvres.

Le cabaret-théâtre musical : un genre basé essentiellement sur la chanson autour d'un thème ou d'une idée : ici le vin ; un genre qui ne rechigne ni au sérieux, ni au festif mais qui sait ménager la place de l'improvisation et "théâtraliser" le reste...; un genre qui s'appuie sur la convivialité, voire la complicité, avec le public...

Ce spectacle met en scène un thème fort de la Fête des Vendanges : "le vin"

A savourer sans modération!!!

Salle des Ecraignes,

rue Albert 1er

Spectacle gratuit

Samedi 7 septembre

De 15h à 19h

Tout l'après-midi, folklore yougoslave et grec avec les groupes "SLOGA" et "AVIERINOS" et musique avec "LA BATUCADA DE L'ETOILE" et les SYL'GIRLS.

"SLOGA" : Le groupe est composé de Slaves de l'ex-Yougoslavie et de Français. Il a à son répertoire des danses traditionnelles slaves.

"AVIERINOS" : Le groupe folklorique "AVIERINOS" est un groupe de danse traditionnelle grecque de la Maison Franco-Hellénique Lorraine.

Ce groupe se compose de 8 à 10 personnes, grecques et françaises. Il possède à son répertoire une quarantaine de danses de toutes les régions de la Grèce.

"LA BATUCADA DE L'ETOILE" : Un groupe de percussions mobiles (sur char) dans le plus pur style afro-antillais. Il vous ravira et mettra le parc au rythme des djembés et autres surdos.

A 20h30

Récital "les Syl'Girls"

Composé de quatre filles dans le vent, le groupe propose un concert sur de nombreux arrangements des plus grands succès disco, funk, slow, rock-blues. Les quatre filles interprètent des airs de Queen, Joe Coker, Police, Communards, Téléphone...

A 21h30

Son et lumière Feu d'artifice pyro-musical depuis la Roseraie du parc du GEC

A 22h

Bal populaire avec l'orchestre de Serge Yvans à la salle des fêtes des Ecraignes.

Bien connu dans la région et à Villers, l'orchestre de Serge Yvans vous proposera divers types de musique qui vous permettront de danser sur les airs d'hier et d'aujourd'hui. Une animation sympathique pour clore cette deuxième journée de la Fête des Vendanges.

Tout l'après-midi de nombreuses animations, manège, poneys...

FETE DES VENDANGES

VILLERS - LES - NANCY

Aux Ecraignes

D
U

rue Albert 1er

6

AU

9

S

E

P

T

E

M

B

R

E

2002

RENSEIGNEMENTS : 03.83.16.37



Dimanche 8 septembre

10h

Messe de St Fiacre en plein air dans le Parc du Gec accompagnée par le Débouché de Nancy et ses trompes de chasse.

11h30 Apéritif populaire

14h à 17h

Animations musicales avec :

- > Le groupe instrumental de l'A.M.C.F (Association Musique, Culture, Folklore)
- > L'orchestre de l'A.P.M (Association pour la Promotion de la Musique) offrira une animation variée sur les thèmes du jazz classique et moderne.
- > Danse avec le groupes folkloriques SLOGA et AVIERINOS
- > "Les enfants de Sofia" Groupe folklorique Bulgare à 15h 30

Animations diverses et mobiles dans le parc du GEC

17h Pascal Brunner SHOW

Doté de multiples talents : chant, musique, imitation, humour... Pascal BRUNNER qui à 4 ans en 1967 remporte, son premier radio crochet en interprétant le célèbre tube de Richard ANTHONY : "Le sirop typhon".

En 1994, France 3 lui propose d'animer tous les soirs à 20h sa nouvelle émission FA SI LA....CHANTER. Un triomphe !

En quelques semaines, il attire 5 millions de téléspectateurs chaque soir.

En 1997, c'est la consécration : grâce au vote du public il reçoit le 7 d'OR récompensant "Le meilleur animateur d'une émission de divertissement" pour FA SI LA...CHANTER.

Mais Pascal BRUNNER est un homme de scène. Entouré de musiciens, il se produit à travers la France dans son nouveau spectacle "PAS VU A LA TELE" où il retrace les 50 dernières années de ce siècle de chansons, imitations et sketches.

C'est ce spectacle que vous aurez le plaisir de voir à l'occasion de la Fête des Vendanges 2002.

Stands divers, restauration, buvette.



LES ENFANTS DE SOFIA
Groupe folklorique de Bulgarie

LA CHANTEUSE VILLARoise FABIENNE STEIN SORT UN ALBUM

Intitulé "d'âme nature", ce CD comporte 11 titres, et est disponible dès cet été. Ancienne soliste de la chorale villaroise "Chœur Accord" elle avait déjà sorti un CD 4 titres intitulé "m" en 1999 et a tourné un clip cet été. Fabienne STEIN a donné un premier concert de présentation de cet album le samedi 20 avril aux Ecraignes et entreprend cet été une tournée régionale.

Pour des renseignements sur son album ou son spectacle, s'adresser à son fan club :



20, allée des Pauliers
54600 VILLERS-LES-
NANCY
e-mail : fan-
club.fs@free.fr

Lundi 9 septembre

Repas des anciens offert par la municipalité avec l'orchestre DONTENWILL. Sur invitation

Renseignements : 03.83.94.16.37



Pascal BRUNNER

Accueil des nouveaux Villarois

Afin d'accueillir les nouveaux Villarois, la Municipalité organisera une rencontre le samedi 5 octobre de 9h à 12h selon le programme suivant :

9h00 : accueil et présentation de la commune par le Maire, P. JACQUEMIN et les élus en mairie autour d'un petit déjeuner

9h30 : visite en bus des différents quartiers de la ville commentée par l'Adjoint à la Vie Culturelle, P. BRENNEUR

11h30 : apéritif au château du GEC

Inscriptions auprès du service Culturel - centre "Les Ecraignes" 6, rue Albert 1er
03.83.94.16.79

Info bus

A compter du 26 août 2002 la ligne minibus qui dessert actuellement Brabois est prolongée jusqu'au centre commercial et au foyer de personnes âgées de Clairlieu

CONFERENCE

Organisée par l'Association Familiale de Villers.
Le Vendredi 11 octobre à 18h30 aux Ecraignes sur le thème :

- Quels parents pour quels adolescents ?

par Philippe VAUR :

Psychothérapeute analyste hospitalier

Dépression chez les grands adolescents 16 -25 ans

Personnalités dépendantes : alcool - drogue -

auto médication

Formateur futurs thérapeutes

UN TEMPS FORT AU NIVEAU NATIONAL

La mobilisation importante constatée en 2001 a permis de susciter et de promouvoir 3500 projets au niveau national répondant à des attentes en matière de découverte et d'accès aux pratiques notamment en direction des jeunes.

La richesse, la diversité, le nombre de ces initiatives ont montré le rôle que peuvent jouer les activités physiques et sportives et l'engagement bénévole dans la construction d'une société plus conviviale, plus humaine.

En 2002, le concept national « Fête des Sports » est reconduit avec un temps fort les 21 et 22 Septembre.

Ce doit être l'occasion d'offrir à toutes et à tous un espace d'expression à travers la pratique ou la découverte d'activités sportives.

UN TEMPS FORT AU NIVEAU LOCAL

Si en 2001, seul le COS Volley Ball avait relevé le défi, cette année toutes les associations du COS VILLERS ont décidé de s'investir pleinement dans la « Fête des Sports »

Le COS VILLERS a souhaité mobiliser l'ensemble du mouvement sportif local pour bâtir, en partenariat avec la Municipalité, un projet d'actions s'inscrivant dans l'esprit de la Fête des Sports en y apportant toutefois notre spécificité villaroise :

- ☐ Valoriser la fonction sociale du sport en proposant des animations centrées sur la convivialité, la solidarité, la mixité, le partage
- ☐ Favoriser l'accès aux pratiques sportives en adaptant les niveaux de pratique
- ☐ Valoriser le tissu associatif pour son engagement bénévole
- ☐ Favoriser l'expression et la créativité.
- ☐ Encourager l'ensemble des partenaires locaux à s'inscrire autour du thème d'une grande fête des sports pour tous et avec tous.

La Fête des Sports à VILLERS LES NANCY

Le programme qui peut évoluer jusque début Septembre va s'appuyer sur les valeurs qui sont les éléments de base de la vie associative.

- ☐ C'est la convivialité , la joie et le plaisir d'une activité partagée, l'initiative individuelle ou collective.
- ☐ C'est privilégier le jeu avant l'enjeu
- ☐ C'est permettre à chacun de pratiquer les activités de son choix
- ☐ C'est l'acceptation des différences
- ☐ C'est aussi le respect des règles librement acceptées, le respect d'autrui, la fierté d'appartenir à un groupe.

CONCRETEMENT

La diversité des associations sportives, le niveau des participants, la qualité de l'encadrement, le militantisme des dirigeants nous permettent d'envisager un programme conséquent qui doit permettre à chacun et à chacune de s'impliquer activement dans cette manifestation.

Démonstration et adaptation

Une quinzaine de disciplines seront présentées durant ces 2 journées

Outre des démonstrations effectuées par des sportifs confirmés montrant ainsi le haut niveau de pratique, les animations seront proposées montrant que cette discipline peut aller de la simple détente dans le cadre de loisirs jusqu'à la compétition.

Toute activité sportive peut s'adapter au niveau de chacun

Des animations seront proposées hors de leur cadre habituel, et ce jour là les activités sportives vont se déplacer sur les lieux de vie.

Disciplines individuelles ou collectives, il suffira de choisir seul ou en famille, dans une installation sportive ou sur une place .

L'important sera de participer, d'être un acteur.



JUMELAGE

ARIV

“ Schützenfest ” à Oerlinghausen

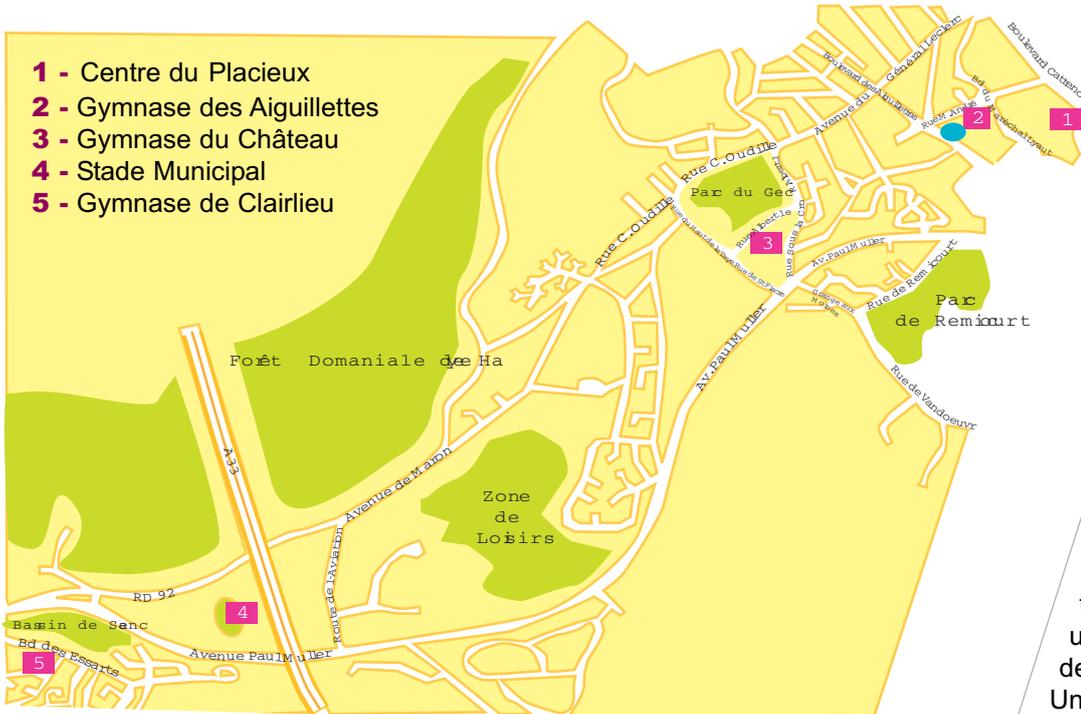
Chaque année se tient, début juillet à Oerlinghausen, la “Fête des Tireurs” au cours de laquelle est élu le Roi des Tireurs pour l’année à venir. Cette manifestation est organisée par la Société de Tir locale, qui existe depuis plusieurs siècles ! Le roi, désigné à l’issue d’une séance de tir sur un aigle de bois juché sur un mât, est celui qui enlève le dernier morceau.

Une invitation avait été adressée à M. le Maire de Villers ainsi qu’au président de l’Association des Relations Internationales de Villers (ARIV). Un groupe de 3 représentants villarois s’est donc rendu à Oerlinghausen les 5, 6 et 7 juillet dernier. Il a été reçu par Mme le Dr Herbolt, maire d’Oerlinghausen, Mme Kreutzer, présidente de la GIB, qui est l’équivalent de l’ARIV, et Mme Schulte, qui est tout spécialement chargée au sein de cette structure des relations avec notre ville. M. Lülff, adjoint chargé des finances, nous a rejoint ensuite.

Le moment le plus important de notre visite a été le couronnement officiel du Roi des Tireurs qui s’est déroulé le dimanche matin dans le parc Weber. Une délégation anglaise, composée de trois militaires du contingent qui a séjourné à Oerlinghausen pendant de nombreuses années, était également présente. De même, les maires des deux villes de l’ex-Allemagne de l’Est, partenaires d’Oerlinghausen depuis la réunification, avaient tenu à participer à cette fête. Pour honorer la présence de ces différentes délégations, la fanfare a entonné, tour à tour, les hymnes français, britannique et allemand.

Avant de reprendre la route vers Villers, notre groupe a assisté au défilé des différentes sociétés de tireurs de la région. La délégation villaroise était composée de : M. Keiflin, 1er Adjoint au Maire, MM. Roth et André, respectivement président et secrétaire de l’ARIV.

Photo : Le roi, la reine des Tireurs, Mme Herbolt, M.Keiflin, 1er Adjoint au Maire, et la délégation anglaise



SQUARE ALEXIS CARREL

Des recherches concernant le personnage controversé d’Alexis Carrel ont fait apparaître que le médecin, lauréat du prix Nobel 1912 a pris fait et cause pour les théories eugénistes, visant à l’élimination programmée des plus faibles et a soutenu les idées du régime de Vichy.

Ce nouvel éclairage fait que de nombreuses villes de France ont choisi, au-delà de leurs orientations politiques, de débaptiser ces lieux publics*.

Suite à la consultation lancée auprès des associations de Clairlieu et des associations patriotiques de Villers-lès-Nancy ainsi qu’auprès des riverains, le conseil Municipal a décidé de rebaptiser le square Alexis Carrel square, “A Carrel” pour :

Armand CARREL (1800-1836)

« Fils d’un marchand drapier de Rouen, il entre à l’école de Saint-Cyr en 1818. Lors des troubles révolutionnaires espagnols, il combat aux côtés des insurgés en mars 1823.

Fait prisonnier par les troupes françaises, traduit en conseil de guerre et condamné à mort, il est, par la suite, acquitté le 20 juillet 1824.

Le 1er janvier 1830, il participe à la fondation du National, journal d’opposition à Charles X, avec Thiers et Mignet. Lors des Trois Glorieuses, il proteste contre les ordonnances et appelle les citoyens à s’armer. Il meurt le 24 juillet 1836.

(Source Universalis)

*Faisant référence à Alexis Carrel



ALMA HANDICAP 54

Depuis le 13 mai 2002, une antenne ALMA (Allo Maltraitance) pour la lutte contre la maltraitance des personnes handicapées a été mise en place.

03 83 36 2000

Répondeur 24h sur 24

Permanence d’écoute : lundi de 14h à 17h

Jeudi de 9h à 12h

Une équipe compétente écoute - informe - oriente les victimes, les familles, les professionnels et toute personne face à des situations de maltraitance.

VILLERS-LES-NANCY LANCE SON SITE INTERNET LE 16 SEPTEMBRE 2002

www.villers-les-nancy.fr

La ville de Villers-lès-Nancy se dote d'un site internet, nouvel outil d'échange ouvert en priorité aux Villarois, mais aussi nouvel espace de communication avec la Municipalité.

"villers-les-nancy.fr" se singularise par une volonté d'information des Villarois sur la vie de leur commune. Le site valorisera la ville par son côté évolutif et interactif destiné à répondre au mieux aux attentes de ses visiteurs. Il s'inscrit dans la logique de l'administration citoyenne et de la démocratie participative.

Ce site ouvre la possibilité d'obtenir rapidement des informations pratiques mais permettra aussi aux acteurs socioculturels de la ville de communiquer, de promouvoir leur activité.

Le site internet de la ville de Villers-lès-Nancy, c'est :

@ un service public en ligne grâce à un outil "facilitateur de la vie quotidienne" : l'usager villarois se trouve ainsi placé au centre du service public

@ un accès guidé vers l'information immédiate

@ un tissu de liens vers d'autres sites (service-public.fr, C.U.G.N,...)

@ la possibilité pour tout visiteur du site de poser directement une question

@ une stratégie globale autour des Technologies de l'Information et de la Communication dans le cadre de la modernisation des services publics et de la simplification des rapports des citoyens avec l'administration.



Dès le 16 septembre, tout internaute pourra communiquer avec la mairie de Villers-lès-Nancy.

BENEFICIAIRES DE LA CMU

Les droits à la Couverture Maladie Universelle ne sont plus renouvelés automatiquement, quelle que soit la situation du demandeur. Pour continuer à bénéficier d'une prise en charge sans avance de frais, les demandeurs doivent compléter une demande de renouvellement de droits et déposer ce dossier à leur centre de prestations. Cette information concerne également les titulaires du RMI.

16/9 DEMOCRATIE 16/9 INFORMATION 16/9 COMMUNICATION 16/9 PARTICIPATION 16/9

De l'Internet aux Conseils de quartiers

Après la création de deux publications que vous retrouvez maintenant régulièrement dans votre boîte à lettres, « Villers Nouvelles » et « Villers en lignes », L'équipe municipale met en ce moment même la dernière main à la création du site Internet de votre ville :

www.villers-les-nancy.fr

Les conseils de quartiers vont pour la première fois permettre l'expression de la démocratie participative, complément indispensable à la démocratie représentative.

Cette démarche suppose transparence et participation citoyenne dès la phase de préparation du projet.

A partir de propositions élaborées par les élus, les habitants seront associés à la définition des principes de fonctionnement des Conseils de quartiers au travers :

- ❑ d'un « Villers Nouvelles spécial Conseils de Quartiers »,
- ❑ de réunions publiques sur la démocratie participative,
- ❑ du site Internet www.villers-les-nancy.fr

Internet aujourd'hui de plus en plus utilisé, va aussi nous permettre de vous tenir plus régulièrement informés de l'avancement des projets. Pour ceux d'entre vous qui ne disposent pas de cet outil, nous allons mettre en place des bornes informatiques accessibles au public.

L'inauguration de notre site municipal le 16 septembre 2002 à 16h09 sera également la date symbolique du lancement de la démarche « conseils de quartier ».

Lors de ce lancement, nous allons parachever la mise en œuvre de nos engagements en matière de la Démocratie Locale, et enfin renouer ce dialogue qui n'existait plus depuis que la Communication avait été sacrifiée sur l'autel des affaires qui ternirent l'image de notre commune.

Cela ne pouvait se concevoir sans avoir préalablement réinstauré, entre nous, ce lien entre élus et citoyens.

Les écrits n'engagent que leurs auteurs.

Les socialistes à la mairie et l'impôt fleurit

Le budget est un acte politique important qui reflète, pour les années à venir, la pensée de celui qui le présente.

Le premier budget de l'ère socialiste à Villers, voté par la majorité socialiste annonce la couleur. Alors que la ville était peu endettée, son premier geste est de voter un emprunt de 1 373 256 € (9 000 000 F). Alors que la précédente municipalité, grâce à une excellente gestion, avait diminué régulièrement les taux d'imposition, ce souci des finances de la Ville est balayé dès la première année.

Vous allez le constater à la rentrée : la part communale de l'impôt va augmenter de 3,9 %, augmentation à laquelle il faudra ajouter la revalorisation des bases venant de l'Etat : au total, nous ne serons pas loin des **6 %** d'augmentation.

Cette hausse ne sera certainement pas la dernière.

Cette augmentation, cet endettement seront-ils cependant utiles ?

Les services offerts à la population seront-ils meilleurs ?

Moins chers ? Non.

Le coût des services, le prix des repas des enfants et des personnes âgées augmentent eux aussi.

La hausse n'a qu'un objectif et cet objectif est politique au plus mauvais sens du terme : il s'agit de **faire réélire l'équipe en place**.

Pour cela, pas de difficultés : - un directeur de cabinet a été recruté, il se superpose au directeur des services, sa mission est de faire réélire le maire de cinq ans,

- le budget communication doit être à la mesure de ces ambitions, le nouveau bulletin municipal tentera de convaincre les Villarois de l'excellence des hommes et des politiques.

Voilà ce que devient votre effort fiscal supplémentaire : il suffit à peine à financer le poste de directeur de cabinet, et le budget communication. Il n'est nul besoin d'être prophète pour deviner que les hausses d'impôt vont se succéder au fil des années. Dans les faits, elles ont malheureusement pour corollaire **une baisse de la qualité de vie** qui faisait pourtant la réputation de Villers : que dire de la propreté de la Ville, de sa sécurité..Décidément, les Villarois ont perdu sur tous les plans.

Au fil du bulletin : **le ridicule ne tue pas, l'équipe en place est immunisée**.

La présente feuille vous parviendra sans doute à la rentrée scolaire. Pour vous égayer quelque peu, nous avons sélectionné quelques morceaux choisis extraits du bulletin municipal. Nos commentaires vous aideront, nous l'espérons, à rendre ce document moins soporifique.

Villers en lignes : **consensus tardif et mémoire sélective pour la culture**

- " Quel plus bel écrin que le Château du GEC pour accueillir"...s'ébahit-on en page culture (page 5)

C'est vrai, c'est la raison pour laquelle la municipalité précédente a acheté ce château passant outre à l'avis de l'opposition socialiste qui y voyait une atteinte à la République..

- "Le sens retrouvé de la fête" proclame le même auteur mal inspiré (page 6)

Que doit en penser l'ancien adjoint qui a créé la fête des Vendanges et l'a fait vivre pendant plus de quarante ans ? S'il est vrai que les socialistes locaux rongeaient leur frein à l'époque : Villers était le Neuilly nancéien et il y faisait bon vivre, les Villarois, eux, avaient déjà le sens de la fête.

- "Au moment de la campagne pour les élections municipales, notre équipe s'engageait autour de la promotion d'un grand projet culturel pour Villers" (page 7). Et au moment de la campagne des présidentielles, c'est le candidat Jospin qui est venu réveiller les ardeurs villaroises avec le succès que l'on sait.

Villers en lignes : **l'environnement : "glissons" sur les projets qui fâchent, attribuons-nous sans vergogne les mérites des autres**.

- Nouvelle application du Plan d'Occupation des Sols (page 9).

c'est vrai, mais le Villarois aurait aimé davantage d'explications sur les grands dossiers en cours : en particulier, les futures constructions de logements sociaux (combien ? où ? quand ?), les terrains d'accueil des nomades (mêmes interrogations)..

- La "verru" de Clairlieu enfin disparue (page 10)..Le maire a pris le dossier dès juin 2001. : Une question : pourquoi l'a-t-il pris en main en juin seulement alors que le dossier avait été traité par la municipalité précédente et que son aboutissement était imminent..

Voici chers amis villarois quelques remarques prises au fil des dix premières pages du bulletin. Il vous reste à poursuivre vous-même, si vous le souhaitez, le décryptage de la fin de ce bulletin. En tout cas, nous vous donnons rendez-vous à la rentrée pour la suite.

Dans le bulletin municipal villarois comme dans une célèbre série télévisée : **la vérité est ailleurs**.

Bien vivre ensemble à Villers.

Dans son dernier éditorial, le maire de Villers nous informe que "*par respect du débat démocratique*", la distribution du premier numéro de la gazette municipale "Villers en lignes" a été volontairement reportée après les élections législatives.

Il nous propose différentes rubriques qui soulignent la richesse du tissu associatif villarois dans les divers domaines de la culture ou du sport, et qui traduisent le dynamisme des habitants de notre commune.

Le lecteur est en outre informé des dispositions techniques (aménagement de locaux, entretien ou réparations) qui doivent être mises en œuvre par la municipalité pour répondre à l'attente des multiples talents qui se manifestent dans notre commune.

On se demande en quoi la lecture de ce numéro aurait pu nuire d'une quelconque manière au débat démocratique en période électorale.

En parvenant à l'avant-dernière page, le lecteur découvre la portion congrue accordée à l'opposition. Il discerne en même temps les appréhensions du maire et de la "Gauche plurielle" en matière de débat démocratique.

L'électeur constate que le maire attribue à l'opposition villaroise la place la plus petite possible.

Cette page de l'opposition, malheureusement inaccessible à de nombreux lecteurs sans le secours d'une loupe, est à l'image de la place accordée par le maire à l'opposition villaroise dans la vie municipale.

Nous déplorons cette mise à l'écart, celle des élus de *L'Autre choix pour Villers* en particulier. Cette situation est contraire aux principes républicains et à l'esprit du débat démocratique.

Monsieur le Maire, en matière de démocratie, nous vous demandons de ne pas vous limiter à des déclarations d'intention et de privilégier les actions de préférence aux mots.

L'Autre choix pour Villers

La gauche villaroise n'a pas souhaité nous faire parvenir d'article à paraître dans ce numéro.

Responsabilités respectives en matière d'accueil des gens du voyage

Responsabilité du propriétaire des terrains occupés :

La SOLOREM, Société d'Economie Mixte, contrôlée par la CUGN, est la seule à pouvoir entamer une procédure d'expulsion des personnes occupant illégalement ses terrains sur le Plateau de Brabois. Elle l'a d'ailleurs fait à trois reprises.

Responsabilité de la Communauté Urbaine du Grand Nancy :

Sur les territoires de la Communauté Urbaine du Grand Nancy, depuis 1990, c'est le Grand Nancy qui est compétent pour l'accueil des gens du voyage. C'est la CUGN qui a désigné à la Préfecture le Plateau de Villers comme aire d'accueil « potentielle et provisoire », pour les gens du voyage, sans avoir d'aucune façon demandée, ni l'avis, ni l'autorisation de la Mairie. Cela signifie que les conditions de vie des populations nomades sont sous la responsabilité communautaire. Accueillir des centaines de nomades (parfois plus de 400), en n'installant que 4 WC chimiques est tout à fait insuffisant, comme nous le prouve l'état du parcours de santé et des alentours des habitations et des entreprises installées sur le technopôle de Brabois.

Responsabilité des Gens du Voyage :

Il n'est pas question, en quelques lignes de mettre tout le monde dans le même sac ou de stigmatiser les gens du voyage, cependant, plusieurs groupes de nomades se sont succédé depuis mai sur le Plateau de Brabois avec un inégal bonheur. Nous aimerions pouvoir dire que tous se sont comportés comme ils l'auraient dû.

Pour une minorité certes, mais une minorité active, cela n'a pas été le cas. Une lourde responsabilité incombe aux représentants, aux chefs de famille, aux associations, aux pasteurs des gens du voyage.

A ne pas réussir à résorber un minimum les comportements délinquants les plus choquants, la communauté des gens du voyage est en train de s'aliéner définitivement ce qui rendait possible leur séjour à Villers-lès-Nancy : à savoir la tolérance de la population villaroise.

Responsabilité municipale:

Les habitants de Villers-lès-Nancy sont en droit d'attendre : en premier lieu, le respect des lois de la République par la collectivité comme par les individus.

Une représentation déterminée et efficace auprès des structures compétentes : en l'occurrence ici, la CUGN.

Une vigilance quotidienne sur les questions sanitaires, de sûreté des biens et des personnes et sur le maintien de l'ordre public. La recherche permanente de l'intérêt général, cela suppose que tous les Villarois qui ont des attentes précises doivent s'adresser à la mairie pour les faire connaître, en écrivant au maire, en demandant un rendez-vous aux adjoints au maire.

Nous avons besoin de vos témoignages, afin de mieux pouvoir vous représenter auprès de la CUGN. Vos élus souhaitent ce dialogue sans lequel ils ne peuvent travailler à la réalisation de vos attentes.

Villers nouvelles : Août 2002 - N°5 - ISSN en cours

Directeur de la publication : Pascal JACQUEMIN

Directeurs de la rédaction :

Catherine BOUZON et Cyrille PERROT

Conception : Ligne de Mire / 03 83 32 59 44

Réalisation : M.D. Service Communication

Mairie de Villers-lès-Nancy

Impression : 8500 ex.

Crédit photos : Mairie de Villers-lès-Nancy - Alternative Design

- Pascal Brunner - F. Stein

SECURITE

Des contrôles de police ont été réalisés dans le secteur de la rue de Crédence aux abords du CESI, suite à la demande de riverains

COLLECTE OBJETS HETEROGENES

Villers- Clairlieu / avenue de Maron : 22 août et 8 novembre
Villers centre : 21 août et 7 novembre.

Votre agenda...

> Du 6 au 9 septembre :

Fête des Vendanges

> **Le 14 septembre** : Championnat départemental, d'écoles d'athlétisme organisé par le COS Villers-lès-Nancy au stade municipal.

> **Le 15 septembre** : Vide Grenier organisé par le COS athlétisme à Clairlieu "Les Greniers de Clairlieu"

> **Le 16 septembre** : Mise en ligne du site internet de la ville.

> **Le 21 septembre** : Journée portes ouvertes 2, rue du Haut de la Taye.

Organisée par l'amicale de Villers Centre.

> **Les 21 et 22 septembre** : Fête du Patrimoine, organisée par la ville avec le concours des Amis de l'Histoire de Villers-lès-Nancy, au domaine de l'Asnée

> **Le 21 et 22 septembre** : Fête des Sports organisée par le COS Villers

> **le 24 septembre** : Visite à Paris avec l'Association Villaroise du Placieux. Rens : 03.83.90.26.88

> **Le 5 octobre** : Accueil des nouveaux Villarois dès 9h en mairie

> **Le 5 octobre** : Fête des Pommes au quartier du Placieux

> **Le 20 octobre** : Fête de la Science

> **Le 23 octobre** : Fête d'Halloween organisée par l'AMCF aux Ecaignes

> **Le 11 novembre** : Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918.

> **Du 18 au 24 novembre** : Exposition de l'Association Artistique Villaroise à la galerie des Ecaignes.

> **Du 4 au 6 décembre** : Spectacles de Saint-Nicolas aux Ecaignes organisés par Loisirs et Culture.

> **Le 7 décembre** : Défilé de Saint-Nicolas

> **Le 15 décembre** : Concert de Noël avec l'Association Culturelle et Festive à l'Eglise St Fiacre à 16h

> **Le 22 décembre** : Concert de Noël avec l'AMCF au Placieux.